

**Formation initiale d'agrément pour le contrôle médical de l'aptitude à la conduite  
Le vendredi de 15h à 18h30 et le samedi de 9h à 17h30**

- PARIS : Vend. 14 et Sam. 15 Juin
- LYON : Vend. 27 et Sam. 28 Septembre
- NANTES : Vend. 4 et Sam. 5 Octobre
- PARIS : Vend. 29 et Sam. 30 Novembre
- NICE : Vend. 6 et Sam. 7 Décembre

**Renouvellement d'agrément pour le contrôle médical de l'aptitude à la conduite  
Accueil 19h00 - Formation de 19h30 à 22h30**

- DIJON : Mardi 26 Mars
- BORDEAUX : Mardi 2 Avril
- ANGOULEME : Mercredi 3 Avril
- PERPIGNAN : Mardi 14 Mai
- MELUN : Jeudi 23 Mai
- CHALONS EN CHAMPAGNE : Mardi 28 Mai
- CHARTRES : Mardi 4 Juin
- CAEN : Mardi 11 Juin
- PARIS : Jeudi 13 Juin
- LYON : Mardi 18 Juin
- NIMES : Mardi 25 Juin
- AIX EN PROVENCE : Mardi 2 Juillet
- AMIENS : Mardi 10 Septembre
- CARCASSONNE : Mardi 17 Septembre
- GRENOBLE : Jeudi 26 Septembre
- VICHY : Mardi 1er Octobre
- NANTES : Vendredi 4 Octobre
- ORLEANS : Mardi 8 Octobre
- AGEN : Mardi 15 Octobre
- SAINT-BRIEUC : Mardi 12 Novembre
- NANTERRE : Mardi 19 Novembre
- STRASBOURG : Mardi 26 Novembre
- PARIS : Jeudi 28 Novembre
- CHATEAUROUX : Mardi 3 Décembre

**TARIF DE LA FORMATION**

- Formation initiale 600,00 €
- Formation renouvellement 240,00 €

**INSCRIPTION**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Spécialité : ..... N° RPPS : .....  
Téléphone : ..... Fax : .....  
Mail : .....

**DOCUMENT À FOURNIR (par voie postale)**

- Le chèque au montant stipulé ci-dessus à l'ordre de l'ACFM

**Signature et Cachet (obligatoire)**

*Pour rappel, cette formation est éligible à une prise en charge individuelle par le FAF PM. Quatre documents vous seront délivrés sur place par l'organisateur à l'issue de la session de formation et devront être adressés au FAF PM dans les 30 jours qui suivent la formation.*